



Lettre huissier pour des amendes

Par **valerieseguela**, le **27/10/2010 à 10:32**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu le 22/10/2010 un avis de passage d'un huissier pour un recouvrement de la somme de 1.344,50 euros pour 5 amendes concernant des controles automatiques (radar). Ces amendes datent de 2005, 2006 et 2008. Cette lettre m'informe que vendredi 29/10/2010 ils vont venir saisir mes meubles. Je voudrai connaitre mes recours en sachant que ces amendes datent de plusieurs années, pourquoi ne m'a-t-on pas réclamer cet argent avant et je voudrais avoir la preuve que ces amendes sont bien pour moi (photos) ?rnrnEn attendant votre réponse, je vous remercie d'avance.

Par **amajuris**, le **27/10/2010 à 11:18**

bjr,rnaviez-vous déjà reçu des avis de contraventions pour ces excès de vitesse?rnen principe le délai entre l'infraction et le courrier est de moins de 10 jours (cela vient de m'arriver).rnVotre carte grise doit comporter votre adresse réelle, le changement d'adresse est obligatoire.rnje suis surpris que vous ne soyez pas informé de ces contraventions anciennes et que vous n'ayez eu aucune relance pour le paiement.rncdt

Par **chris_ldv**, le **27/10/2010 à 14:00**

Bonjour,rnrnContactez l'huissier car lui seul peut vous renseigner à ce stade de la procédure.rnrnCordialement,